

# COMMENT FABRIQUER L'ADHÉSION AU LYON TURIN

Tunnel Euralpin Lyon Turin, chargée de la construction du tunnel transfrontalier de la nouvelle ligne à grande vitesse Lyon - Turin, a rendu public le 23 septembre 2019 un sondage réalisé par BVA et titré « **Quelle perception du projet TGV Lyon-Turin ? Regards croisés des Français et des Italiens** »

En page d'accueil de son site, BVA indique « La communication publique et politique consiste à construire le récit de l'ambition ou du projet d'un candidat/d'un élu, d'un territoire, d'une institution. » **Alors : mesure d'opinion ou construction d'un récit ?**

BVA est connu du grand public pour ses enquêtes d'opinion que BVA définit ainsi « Les enquêtes d'opinion permettent d'identifier, de mesurer, de comprendre et d'analyser ce que pensent les Français en tant que citoyens sur des sujets très variés ayant trait à leur vie quotidienne, leurs valeurs ou leur perception de la société et de ses acteurs (politiques, institutionnels, privés...). »

Mesurer une opinion, c'est interroger des personnes qui connaissent le sujet sur lequel on les interroge. Pourtant, la réponse à la première question du sondage sur le projet TGV Lyon-Turin permet de constater que ce sondage ne correspond pas à cette définition. À la question posée:

« **AVEZ-VOUS DÉJÀ ENTENDU PARLER DU PROJET DE TUNNEL FERROVIAIRE ET DE NOUVELLE LIGNE À GRANDE VITESSE ENTRE LA FRANCE ET L'ITALIE DEVANT RELIER LYON À TURIN ?** »

Le résultat est le suivant selon les 3 réponses possibles:

- Oui, et vous **voyez bien de quoi il s'agit** : **32 %** en France, 62 % en Rhône-Alpes
- Oui, mais **vous ne voyez pas très bien de quoi il s'agit** : **34 %** en France, 14 % en Rhône-Alpes
- Non, vous **n'en avez pas entendu parler** : **34 %** en France, 25 % en Rhône-Alpes

Ainsi, sur le territoire national, il n'y a qu'une minorité de **32% des personnes interrogées qui se déclarent à même de donner un avis pertinent**, soit 320 personnes sur l'échantillon de 1000 personnes. 68% de l'échantillon, soit 680 personnes sur 1000, déclarent à l'inverse ne pas très bien ou ne pas connaître le sujet : à 34% « vous ne voyez pas très bien de quoi il s'agit » et à 34 % « vous n'en avez pas entendu parler »

**On peut s'interroger sur le sens du sondage et à quoi servent les résultats des questions concernant le projet quand plus de 2 personnes sur 3 ne savent pas très bien ou pas du tout en quoi consiste le sujet sur lequel on les interroge ?**

Ce sondage procède-t-il de la « construction d'un récit » selon les termes de BVA ou sont-ils la « mesure d'une opinion », selon la définition d'un sondage ?

BVA a titré les résultats de la première question « Une bonne notoriété du projet en France, une connaissance assez précise en Rhône-Alpes » formulant élégamment qu'en France, l'échantillon ne connaissait pas le sujet ; pourtant, BVA pose les questions suivantes, en sachant que son échantillon n'a pas la connaissance pour répondre.

**Les questions suivantes du sondage n'ont qu'une apparence de neutralité**

« **CE PROJET CONSISTE NOTAMMENT À BÂTIR UN NOUVEAU TUNNEL FERROVIAIRE ENTRE LA FRANCE ET L'ITALIE POUR RELIER LYON À TURIN EN**

DEUX HEURES ET DÉVELOPPER LE TRANSPORT DE MARCHANDISES PAR LE RAIL. CETTE NOUVELLE LIGNE SERA DONC UTILISÉE À LA FOIS POUR LE TRANSPORT DE VOYAGEURS ET DE MARCHANDISES. PERSONNELLEMENT, Y-ÊTES-VOUS... »

si on nous donne les avantages, aucun coût, sachant que 68 % des personnes ne connaissent pas le sujet, pourquoi répondre non ? Il s'agit bien de la « construction d'un récit » puisque ce sondage permet à TELT de titrer « 93 % des français sont favorables »

Une réponse plus juste pourrait être : **93 % des français sont favorables au projet sur un échantillon de 1000 personnes dont 68 % ne savent pas de quoi elles parlent.**

Dans un contexte d'échantillon qui se déclare majoritairement incompetent sur le projet, que valent les réponses sur la nécessité du projet, sa contribution à l'unité de l'Europe, le réchauffement climatique, la pollution, le tourisme, l'emploi ; il est même surprenant d'avoir 64 % des français qui le trouvent trop coûteux ; sur quelle base? l'intuition, un chiffre entendu – mais lequel, celui de 8,6 milliards tunnel transfrontalier seul, de 2,2 milliards pour la part française ou celui de la ligne complète à 26 milliards ?

Pour une bonne « **construction d'un récit** » on trouve des questions comme :  
« PERSONNELLEMENT, ÊTES-VOUS TOUT À FAIT D'ACCORD, PLUTÔT D'ACCORD, PLUTÔT PAS D'ACCORD, PAS DU TOUT D'ACCORD AVEC...? LE PROJET DE TUNNEL FERROVIAIRE ET DE NOUVELLE LIGNE À GRANDE VITESSE LYON-TURIN VA AMÉLIORER LA MOBILITÉ DES CITOYENS ET LES ÉCHANGES [EN FRANCE / EN ITALIE] ET EN EUROPE »

Qui peut répondre qu'une nouvelle LGV ne va pas améliorer la mobilité ? Ne serait-ce pas vrai aussi de Lyon à Bordeaux, Montpellier à Biarritz ? Poitiers-Limoges à Paris ?  
À quoi sert cette question à part créer **un récit d'adhésion, à fabriquer le consentement** ?

« PERSONNELLEMENT, ÊTES-VOUS TOUT À FAIT D'ACCORD, PLUTÔT D'ACCORD, PLUTÔT PAS D'ACCORD, PAS DU TOUT D'ACCORD AVEC...? LE PROJET DE TUNNEL FERROVIAIRE ET DE NOUVELLE LIGNE À GRANDE VITESSE LYON-TURIN VA PERMETTRE DE REDUIRE LE TRAFIC DES CAMIONS DANS LES VALLÉES ALPINES »

On ne peut qu'être d'accord quand on ne connaît pas le sujet (à 68 %), quand on ne sait pas qu'il y a une ligne existante Lyon-Turin, où circule 6 fois moins de trains de fret en 2018 qu'en 2000, sur laquelle on peut déjà transporter des centaines de milliers de Poids Lourds... À quoi sert cette question si ce n'est également créer **un récit d'adhésion ? fabriquer le consentement ?**

Que dire de la question :

« VOUS PERSONNELLEMENT ÊTES-VOUS TOUT À FAIT FAVORABLE, PLUTÔT FAVORABLE, PLUTÔT OPPOSÉ, TOUT À FAIT OPPOSÉ AU DÉVELOPPEMENT DU TRANSPORT DE MARCHANDISES PAR LE TRAIN PLUTÔT QUE PAR LA ROUTE EN EUROPE... »

**même les opposants au projet répondent oui.**

Si BVA n'était pas dans la **création d'un récit** pour son client TELT qui a payé le sondage avec de l'argent public (combien a-t-il coûté ?) et est chargé du projet pour lequel il le demande, quelles seraient les processus et les bonnes questions ?

1- il faudrait chercher un échantillon connaissant le projet ; en se référant au sondage fait, la première question doit éliminer les 68 % qui ne connaissent pas le sujet. On passera même sur le fait qu'une partie des 32 % n'a probablement pas eu une information diversifiée leur permettant de se faire un avis.

2- les questions doivent donner les enjeux, les bénéfices et les coûts ; par exemple :

#### *Sur la nécessité du projet pour le transport des passagers*

*Le temps de trajet Paris-Milan peut être réduit de 1h30 par rapport à la ligne existante avec un investissement de 26 milliards selon l'estimation de la Direction du Trésor dans le projet de nouvelle ligne ferroviaire LYON- TURIN, est-ce un investissement qu'il faut faire ?*

#### *Sur la nécessité du projet pour le transport de marchandises*

*Pour développer le transport de marchandises sur le rail, la ligne existante LYON-TURIN a une capacité de 1 million de pl, utilisé à 20% de sa capacité ; avec un investissement de 26 milliards dans le projet de nouvelle ligne ferroviaire LYON-TURIN on peut ajouter une capacité de plus d'un million de poids lourds par an, est-ce un investissement qu'il faut faire ?*

#### *Sur le coût du projet*

*Par rapport à la ligne existante, le projet de nouvelle ligne ferroviaire LYON-TURIN, permet moyennant un investissement de 26 milliards, de réduire le temps de trajet Paris-Milan de 1h30 et d'ajouter une capacité de transport de poids lourds de 1 million à la capacité existante de 1 million, pensez vous que cet investissement est : trop coûteux ou justifié?*

Donc, ce sondage BVA peut être vu comme un exemple de **fabrique du consentement** ; avec l'argent public, TELT et le comité pour La Transalpine pratiquent à l'échelle du projet Lyon-Turin le média éclair écrasant dans les médias les avis divergents, faisant oublier l'opposition unanime de la haute administration d'état.

La Transalpine, lobby officiel répertorié à la HATVP ne publie pas ses comptes. Pour ne pas le faire, alors que cette association reçoit bien plus de 153 000 euros d'argent public qui est le seuil légal pour les publier, La Transalpine joue sur les mots dans ce qu'on peut considérer comme un abus de droit en déclarant que ce sont des « cotisations » versées par de l'argent public, et non des « subventions » d'argent public.

Dans son article 14, la DDHC de 1789, préambule de la constitution de 58 indique « Tous les Citoyens ont le droit de constater, par eux-mêmes ou par leurs représentants, la nécessité de la contribution publique, de la consentir librement, **d'en suivre l'emploi**, et d'en déterminer la quotité, l'assiette, le recouvrement et la durée. »

Le lobbying qui veut construire un récit et fabriquer le consentement est incompatible avec la transparence, surtout si c'est avec l'argent public.

François Mauduit

Pour trouver les résultats du sondage :

[https://staticswww.bva-group.com/wp-content/uploads/2019/09/G65\\_Projet-Lyon-Turin\\_Rapport.pdf](https://staticswww.bva-group.com/wp-content/uploads/2019/09/G65_Projet-Lyon-Turin_Rapport.pdf)